



Contestation des décisions d'une AG

Par **Betba**, le **04/02/2015 à 18:34**

quelle est la procédure et quels sont les délais pour contester une décision d'assemblée générale?

Par **aguesseau**, le **04/02/2015 à 20:31**

la procédure c'est de commencer par dire bonjour et puis merci, cela fait toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site.

Par **Betba**, le **11/02/2015 à 11:15**

bonjour et merci pour vos réponses

Par **moisse**, le **11/02/2015 à 11:55**

Et surtout de préciser s'il s'agit d'une association ou d'un syndicat ou d'une copropriété. ncar voyez-vous personne ne lit dans le marc de café, et les boules de cristal ne sont plus ce qu'elles étaient pour dire la bonne aventure.